

## *Audience auprès du Préfet de Police de Paris*

Le vendredi 20 juillet 2012, une délégation du SCSI composée de Jean Marc BAILLEUL, Secrétaire Général, Philippe LABORDERIE, Secrétaire Zonal Île de France, et d'Éric DEFREMONT Secrétaire Zonal Adjoint était reçue par Monsieur le Préfet de Police, Bernard BOUCAULT, assisté de Monsieur le Préfet Jean Louis FIAMENGHI Directeur de Cabinet, et de Monsieur le Préfet, Éric MORVAN Secrétaire Général pour l'Administration de la Police de Paris.

En introduction, M. le Préfet de Police a évoqué l'audit en cours sur la Police d'Agglomération Parisienne mise en place en 2009 dont la finalité est d'en évaluer l'efficacité et d'en définir les contours. M. le Préfet a insisté sur sa volonté de renforcer la mutualisation et la coopération entre les services (en particulier entre la DSPAP et la PJ) et prôné un rôle plus fédérateur de la Préfecture de Police.

**S'agissant du "Renseignement Parisien"** tel que revendiqué par notre organisation, il a également fait part à la délégation de son inclination vers un maintien de la situation des services.

Le Secrétaire Général du SCSI a ensuite présenté au nouveau Préfet de Police notre organisation, indépendante et majoritaire sur l'Île de France (PP, petite et grande couronne réunies) et a souligné la déception des Officiers vis à vis de l'ambitieux projet initial du Grand Paris tel que précédemment présenté à notre organisation syndicale, sur leur positionnement, sur l'intégration de la petite couronne comme véritable entité d'un grand territoire, et sur la mobilité inter directionnelle.

Il a précisé notre conception du syndicalisme bien loin de l'invective ou de la flagornerie mais comme une véritable force de proposition.

**Petite couronne** : la délégation, a tout d'abord évoqué le sentiment d'abandon et de frustration des collègues de petite couronne face à l'hyper-centralisation parisienne tant dans la prise de décision que dans la différence de traitement (effectifs, moyens). Ce sentiment se trouve de surcroît renforcé dès lors que la hiérarchie locale ou départementale se réfugie derrière ce transfert de décision pour refuser d'en prendre ! Certains ont fait de l'inertie un point d'équilibre...

La délégation a déploré l'indigence des postes de chefs de circonscription proposés aux officiers, ainsi qu'une nécessaire plus grande transparence lors de la vacance de postes. Le SCSI a dénoncé quelques blocages de mutation pour raison de service qui pénalisent des officiers occupant bien souvent des postes au sein de zones difficiles.

Face à ces arguments, M. le Préfet a demandé une meilleure publicité des postes à pourvoir au sein de la plaque parisienne afin de faciliter la mobilité et de permettre ainsi une perméabilité entre les directions et les départements, en insistant sur le renforcement du rôle « d'arbitre » de la Direction des Ressources Humaines de la Préfecture de Police.

L'attention de M. Préfet de Police a encore été attirée sur le **manque d'effectifs au sein des SAIP** qui impacte la notion même du service public et sur la réelle **désaffectation des cadres sur les postes en judiciaire**. De nombreux postes d'Officiers sont restés sans candidats lors du dernier mouvement général de mutation. La délégation a insisté sur l'urgence de la mise en place de mesures financières incitatives (I.R.P., primes) et de promotion afin d'encourager les candidatures et de fidéliser les collègues sur les postes difficiles ou peu attractifs. Nous avons à cette occasion développé notre projet sur cette thématique qui est à l'étude à la DRCPN.

La délégation a également rappelé les **difficultés à venir dans les SSP** par manque d'effectifs et par l'arrivée massive d'ADS et de Cadets de la République appelés à suppléer les personnels.

A partir d'exemples précis, (pénurie de matériel la veille du 14 juillet, réactifs périmés depuis des années, bureaucratie lourde, lenteurs des réparations de véhicule, ...), le SCSI a dénoncé les contraintes budgétaires, les dysfonctionnements et la pression des chiffres (271 tableaux statistiques à établir dans le mois pour certains services parisiens !).

Le Préfet s'est dit particulièrement intéressé par ces exemples concrets et nous a invité à en faire remonter un maximum dans le cadre de l'audit actuellement mené.

**L'éclatement des effectifs du Commissariat du 13ème arrondissement** suite à l'incendie des locaux du Commissariat a été souligné. M. Le Préfet s'est dès son installation inquiété de cette situation et a immédiatement obtenu à court terme la mise à disposition de structures modulaires pour la somme de 1, 2 millions d'euros dans un contexte budgétaire délicat et ce jusqu'à la reconstruction et la réhabilitation du site prévues dans 4 ans.

**La politique de communication** : la délégation souhaite que la cellule communication de la Préfecture de Police, devienne l'interlocuteur privilégié des médias lors de la survenance de faits divers afin d'éviter des interventions syndicales par défaut et les surenchères médiatiques.

Le Préfet nous a répondu qu'il partageait notre point de vue d'autant que des Officiers et Commissaires ont été formés à cet exercice. Il a indiqué que cela devrait se régler de manière uniforme sur l'ensemble du territoire.

Nous avons également sollicité auprès de M. le Préfet de Police la **présence d'un Conseil lors de l'audition administrative** diligentée ou non par un service spécialisé (*cf. nos revendications et les recommandations de la mission Guyomar*). M. le Préfet nous a répondu que notre proposition pouvait constituer une piste de réflexion.

Lors de cette première réunion, le nouveau Préfet de Police a clairement affiché sa volonté de dialogue social, nous permettant ainsi d'envisager à l'avenir une véritable concertation respectueuse des intérêts des Officiers. La délégation a proposé différentes solutions et pistes de réflexion afin de remédier dans les plus brefs délais aux dysfonctionnements révélés, d'améliorer le quotidien des services et résoudre les problèmes d'organisation.

La délégation